

SEANCE DU 24 MARS 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-quatre mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 19/03/2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Conseillers en exercice : 15
 Conseillers présents : Mesdames et messieurs BRUNET, DOREAU, MONTIER, MASSÉ, DURAND-MASSÉ, AMIRAULT, ANTOINE, SENDIM-DE-RIBAS-LIRA, GUÉRIN, BERTIN, ALLUIN, FOUCTEAU-ESPINASSE, GRENAT, formant la majorité des membres en exercice.
 Conseillers absents excusés: VANDENDORPE Benoît, MAURICE Claudy
 Conseillers votants : 13
 Secrétaire de séance : MASSÉ David

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé.

2015/14 Approbation du Compte Administratif 2014 – Budget Assainissement

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur MONTIER Guy, 2nd Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif du service Assainissement de l'exercice 2014, dressé par Monsieur Thierry BRUNET, Maire, après s'être fait présenter le budget unique et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Opération de l'exercice	37 347.00	60 111.02	72 679.66 47 125.50	119 818.03	72 679.66 84 472.50	179 929.05
TOTAUX	37 347.00	60 111.02	119 805.16	119 818.03	157 152.16	179 929.05
Résultats de clôture Restes à réaliser		22 764.02		12.87		22 776.89

2°) Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

4°) Approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2014.

2015/15 Affectation des résultats de l'exercice 2014 – Budget Assainissement

Le Conseil Municipal,
 réuni sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire
 Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014, ce jour,
 Constatant que le compte administratif présente après reprise des résultats de l'exercice antérieur :

- un excédent cumulé de fonctionnement de 22 764.02 Euros
- un excédent cumulé d'investissement de 12.87 Euros

- un virement à la section d'investissement prévu au budget 2014 14 315.23 Euros

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire comme suit :

Affectation en excédent reporté de fonctionnement (002) 22 764.02 Euros

Solde disponible

Affectation en excédent reporté de d'investissement (001) 12.87 Euros

2015/16 Approbation du compte administratif 2014 – Budget Communal

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur MONTIER Guy, 2nd Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif budget communal de l'exercice 2014, dressé par Monsieur Thierry BRUNET, Maire, après s'être fait présenter le budget unique et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		82 918.55	55 202.94		55 202.94	82 918.55
Opération de l'exercice	298 039.84	367 130.99	138 003.42	153 585.62	436 043.26	520 716.61
TOTAUX	298 039.84	450 049.54	193 206.36	153 585.62	491 246.20	603 635.16
Résultats de clôture		152 009.70		78 920.03		112 388.96
Restes à réaliser			39 299.29			

2°) Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5°) Approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2014.

2015/17 Affectation des résultats de l'exercice 2014 – Budget Communal

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2014, ce jour,
Constatant que le compte administratif présente après reprise des résultats de l'exercice antérieur :

- un excédent cumulé de fonctionnement de 152 009.70 Euros
- un déficit cumulé d'investissement de 39 620.74 Euros

- un virement à la section d'investissement prévu au budget 2014 79 039.00 Euros

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire comme suit :

A titre obligatoire

Au compte 1068 pour couvrir
le besoin d'autofinancement de la section d'investissement 78 920.03 Euros

Solde disponible

Affectation en excédent reporté de fonctionnement (002) 73 089.67 Euros

2015/18 Approbation des comptes de gestion 2014

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2014.

Le Conseil Municipal, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire :

DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 (Commune, Assainissement) par le Receveur Municipal, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

2015/19 Budget Communal Année 2015

Monsieur le Maire procède, article par article, à l'explication des sommes prévues en recettes et en dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le budget de l'année 2015 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	435 349.00 Euros
SECTION D'INVESTISSEMENT	471 060.00 Euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VOTE les sommes au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre avec définition de l'opération pour la section d'investissement.
VOTE à l'unanimité, le budget unique de l'année 2015.

2015/20 Budget Assainissement Année 2015

Monsieur le Maire procède, article par article, à l'explication des sommes prévues en recettes et en dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le budget de l'année 2015 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	65 427.00 Euros
SECTION D'INVESTISSEMENT	25 651.00 Euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VOTE les sommes au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre avec définition de l'opération pour la section d'investissement.
VOTE à l'unanimité, le budget unique du service assainissement de l'année 2015.

2015/21 Modification du temps horaire Ecole Marcilly-sur-Vienne

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération a été prise lors du Conseil Municipal du 10 mars 2014 sur le projet d'organisation du temps scolaire.
Après un semestre effectué le SIEPVV (Syndicat Intercommunal des Ecoles Primaires du Val de Vienne) demande une modification.
En effet, des problèmes de cars subsistent.
Par conséquent, les nouveaux horaires pour l'Ecole de Marcilly seront les suivants :
8 h 40 – 12 h et 13h30-15h20.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE la nouvelle proposition du temps horaire pour l'Ecole de Marcilly.

Informations

Borne Textile Le Relais

Une borne de collecte textile vient d'être déposée en face du parking de l'école à côté des apports volontaires verre et papier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.
Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.

Le Maire¹
Thierry BRUNET

¹ Le présent extrait du registre, sans la page 5/5 dédiée aux visas, fait office de procès-verbal affiché et diffusé.

Séance du 24 MARS 2015 : liste des délibérations et tableau des visas

- 2015/14. Approbation du Compte Administratif 2014- Budget Assainissement
 2015/15. [Affectation des résultats de l'exercice 2014 - Budget Assainissement](#)
 2015/16. Approbation du Compte Administratif 2014 - Budget Communal
 2015/17. Affectation des résultats de l'exercice 2014 - Budget Communal
 2015/18. Approbation des comptes de gestion 2014
 2015/19. Budget communal Année 2015
 2015/20. Budget assainissement Année 2015
 2015/21. Modification du temps horaire Ecole Marcilly-sur-Vienne

BRUNET Thierry	
DOREAU Philippe	
MONTIER Guy	
MASSÉ David	
VANDENDORPE Benoît	<i>Absent excusé</i>
DURAND-MASSÉ Jean-Paul	
AMIRAULT Gérard	
ANTOINE Caroline	
SENDIM-DE-RIBAS-LIRA Nathalie	
GUÉRIN Isabelle	
BERTIN Maud	
ALLUIN Jean-Bernard	
FOUCTEAU-ESPINASSE Adeline	
GRENAT Brigitte	
MAURICE Claudy	<i>Absent excusé</i>